



6 enjeux pour Creil et le développement durable

- S'épanouir** dans notre **vie personnelle** | **Prendre soin** de **notre environnement**
- Bien **se loger**, mieux **travailler** | Être **heureux de vivre à Creil**
- Être **citoyen** et **solidaire** | **S'ouvrir** au monde

Ce qui doit être fait... Pour Creil



Creil dans un monde solidaire pour un développement durable

Comme tous les habitants de notre planète, les Creilloises et les Creillois doivent et veulent prendre toute leur part dans la construction du monde de demain.

Creil, la ville aux 70 nationalités dont 1/3 des habitants a moins de 40 ans, sait plus que tout autre s'impliquer afin que notre ville et notre monde soient dignes de nos enfants. Nous avons, à ce titre, un « devoir d'héritage ».

Mais cet agenda 21 pour le présent et pour l'avenir, nous l'avons voulu conforme à notre histoire et à nos valeurs : solidaire, d'intérêt général, mais respectueux de chacun au sein de notre collectivité.

Les femmes et les hommes qui habitent ici sont donc le premier des 6 enjeux essentiels pour construire ce qui sera le guide, au moins pour la décennie à venir, du développement humain, social et économique d'une ville partagée, dans le respect de notre histoire.

Toutefois, si l'homme est au cœur de ce projet, celui-ci a la responsabilité et le devoir de respecter ses partenaires dans leur propre échelle de temps ; je veux dire l'environnement, l'air, l'eau, la terre et tous les êtres vivants qui sont comme lui les témoins d'un monde qui change mais qu'il faut aussi préserver pour les générations futures et la culture du monde.

Ce travail, c'est maintenant que nous l'engageons, sans angélisme mais avec détermination, avec la conviction que pour réussir il doit se réaliser avec chacune et chacun des Creillois.

Ce sont là les enjeux de cet agenda 21 creillois qui est l'outil de ce que l'on peut considérer au plan local comme le « Creil de l'environnement ».

Jean-Claude Villemain

Jean Claude Villemain

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



ENJEU N°1

s'épanouir
dans notre vie
personnelle

PAGE 6



ENJEU N°2

prendre soin
de notre
environnement

PAGE 8



ENJEU N°3

bien se loger
mieux
travailler

PAGE 12



ENJEU N°4

être heureux
de vivre
à Creil

PAGE 14



ENJEU N°5

être citoyen
et
solidaire

PAGE 16



ENJEU N°6

s'ouvrir
au monde

PAGE 18

Comment a été imaginé l'Agenda 21 de Creil ?

L'humain est au centre de Creil

Un parti-pris et beaucoup de pragmatisme

Les 4 principes de la mise en œuvre d'un agenda 21 sont :

- L'élaboration d'un diagnostic afin d'avoir une bonne connaissance du territoire sur le plan économique, social, environnemental et organisationnel,
- La définition d'une stratégie,
- La mise en œuvre d'un programme d'actions,
- L'évaluation du programme d'actions dans une logique d'amélioration continue.

L'objectif est d'améliorer la qualité et le cadre de vie de chacun, aujourd'hui et demain. La méthode pragmatique adoptée par la ville de Creil a commencé d'une part, par des actions concrètes (les micro-projets, le déroulement d'éco-ateliers au sein de la mairie avec des agents volontaires...) et d'autre part, avec des concertations auprès des acteurs de la ville.

Une démarche proprement creilloise pour relever les 8 défis du projet municipal « Creil l'audacieuse »

À Creil, nous avons respecté ces étapes en faisant le choix de traiter au maximum le processus en interne et ceci pour trois raisons principales :

- S'approprier l'ensemble du processus et non en être dépossédé,
- Être au plus proche de la réalité creilloise,
- Maîtriser le coût financier de l'opération.

Les conditions de réussite

- Être au plus près de la recommandation, fixée à Rio en 1992 par l'ONU, qui prend forme sous le titre « d'action 21 »,
- Partager les engagements de la charte « d'Aalborg +10 » (conférence européenne des villes durables) et ceux de la Charte de Leipzig,
- S'engager sur les résolutions du Grenelle environnement amorcées en France depuis 2008,
- Respecter la convention des maires des villes européennes sur l'engagement des énergies locales et renouvelables,
- Réaffirmer les droits et libertés de l'homme et du citoyen consacrés par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

Les dates clés du développement durable

- 1992 Sommet de la Terre à Rio
- 1994-2004 Charte d'Aalborg
- 1997 Protocole de Kyoto
- 2008 Grenelle environnement
- 2009 Sommet de Copenhague
- 2011 L'agenda 21 creillois

« La Terre suffit
aux besoins de chacun,
mais pas à la cupidité
de tous ».

Gandhi

1 fil rouge :

l'humain et ses valeurs

1 socle constant, mais évolutif

1 ensemble d'actions
réalisables, concrètes

1 réponse simple
à des interrogations complexes

1 vision du mieux
vivre ensemble



- Petit bout de planète de 11km²
- 35% du territoire végétalisé
- Ville porte du PNR
(Parc Naturel Régional)

Magazine d'information de la Ville de Creil - N° Spécial 2011



Imprimé
sur papier
recyclé
norme PEFC
(Papier
Ecologique
Fabrication
Contrôlée)

Ville de Creil
Hôtel de Ville
Place F.Mitterrand - BP 76
60109 Creil Cedex
Tél.: 03 44 29 50 00
www.mairie-creil.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude Villemain
Photographies : Sylvia Dhersigner
Stéphanie Poisson

Conception : Hôtel République
Rédaction : Claude Thiéfine - Thomas Coindeau
Réalisation - Impression : L'Artésienne Liévin - Tiré en 16000 exemplaires

Comment a été rédigé l'Agenda 21 de Creil ?

Une méthode très creilloise : la concertation

La première richesse de notre ville, ce sont les Creilloises et les Creillois dans toute leur diversité. C'est pourquoi, dès le début du processus, nous les avons tenus informés et mis à contribution pour l'élaboration de l'agenda 21 local.

Pour l'avenir de Creil, chacun a un rôle à jouer

De nombreux acteurs ont participé activement à la conception de l'agenda 21 creillois. Ils se sont engagés dans une aventure courageuse, volontaire et ambitieuse en termes de développement durable.

Nous avons voulu asseoir le processus agenda 21 sur la concertation afin d'avoir un projet territorial sur mesure aux besoins de la ville, des citoyens, de la planète.

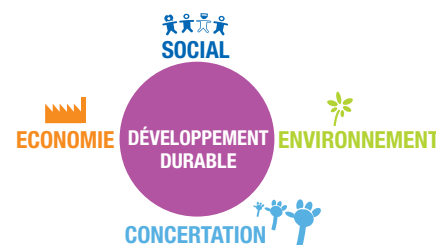
L'agenda 21, c'est aussi le reflet des instances de participation telles que le Conseil de ville, le Conseil de la Jeunesse Creilloise, les Conseils Citoyens de Quartier, ainsi que les entretiens réalisés avec chaque direction de service de la mairie, l'accompagnement avec le cabinet Inddigo, le PNR (Parc Naturel Régional) et le réseau « Comité 21 ».

De la concertation à l'action

Le COPIL (Comité de Pilotage de l'agenda 21 composé de 47 membres) a fait un travail de fond sur plusieurs mois. Son rôle était de « réfléchir sur les enjeux environnementaux et aux priorités à donner au développement durable ».

Ce comité pluriel, composé d'habitants, d'acteurs économiques, d'associatifs, d'élus, d'agents municipaux, a eu la parole en tant « qu'expert » de la vie locale. Ils ont pu soumettre des questionnements, lancer des propositions d'actions, partager leurs ressentis sur des thèmes qui nous préoccupent : les nouvelles énergies, les déplacements, l'écoresponsabilité, le handicap... La saison 2009 a été riche avec une quarantaine d'ateliers transversaux répartis sur 8 mois.

Les 4 piliers du développement durable



Une mission commune

L'environnement doit être protégé au même titre que la citoyenneté. Pour relever ces deux défis majeurs avec l'équipe municipale pour la ville de Creil du 21^{ème} siècle, les missions développement durable et citoyenneté ont fusionné en 2009 en un seul service « éco-citoyen », composé d'agents aux compétences complémentaires. Cette démarche nouvelle, participative, pragmatique, transversale, au plus proche des citoyens, nous invite à partager ensemble des valeurs humaines et durables pour les projets de notre ville.

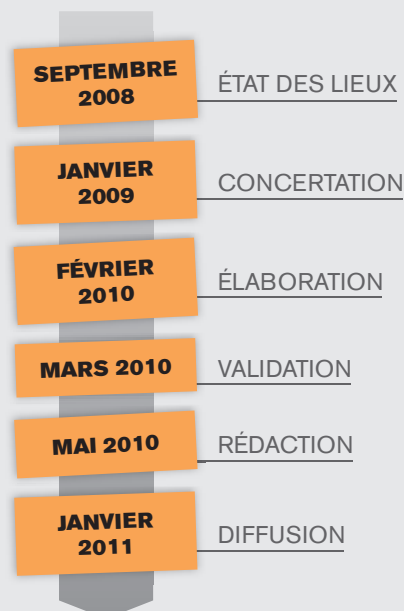
Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

C'est un programme d'actions pour le 21^{ème} siècle adopté par 173 États lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992. Les collectivités territoriales (régions, départements, communes) se lancent depuis quelques années dans cette démarche « agenda 21 ». Plus qu'un document porteur de bonnes intentions, ce projet territorial, solidaire, équitable, respectueux de l'environnement jette des bases solides, cohérentes, encourageantes pour changer notre ville. Il se compose d'enjeux, d'objectifs, d'orientations et d'engagements répondant à l'équilibre des 4 piliers du développement durable. Il place l'humain au cœur de son approche.

Les chiffres clés de l'Agenda 21 creillois

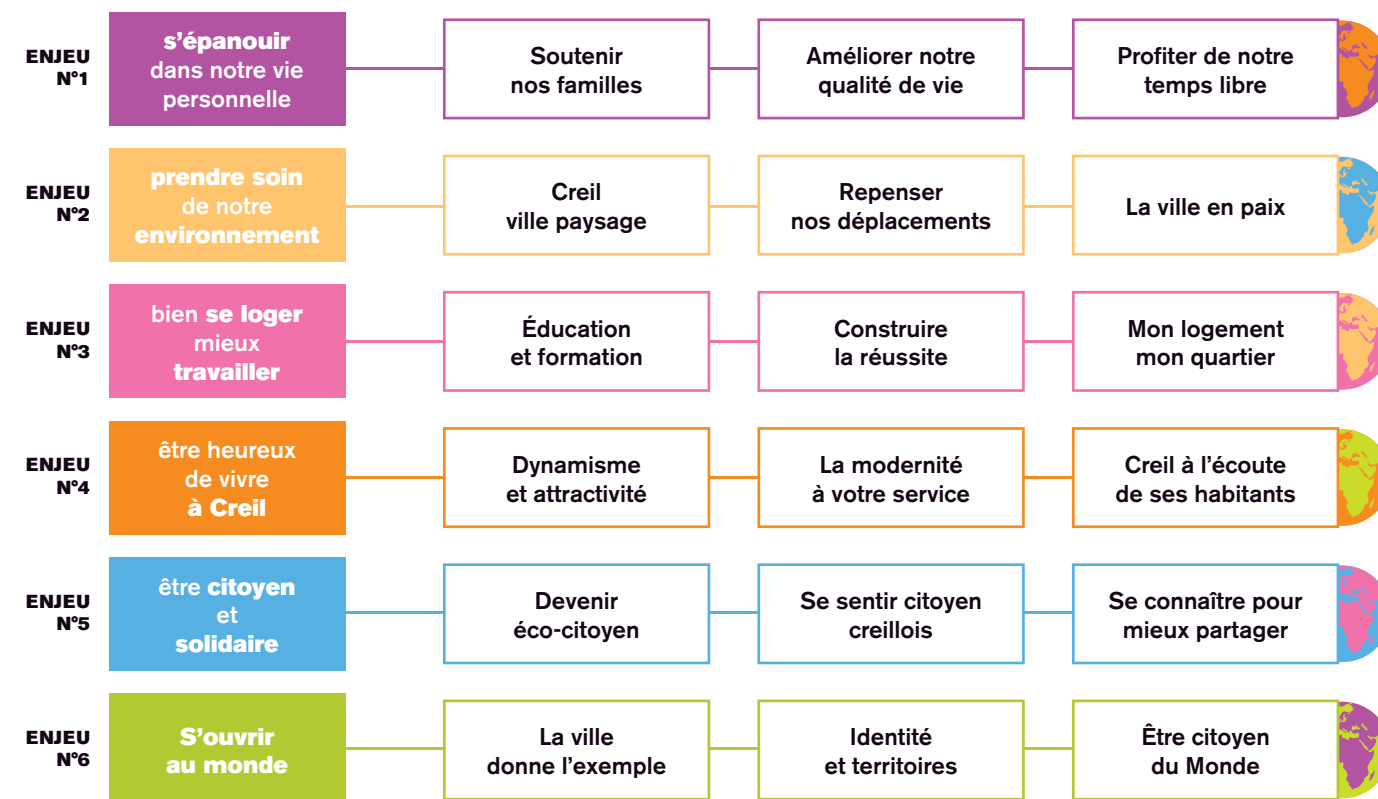
- 15 mois de travaux, de concertation, d'échanges
- 10 entretiens extérieurs avec des personnes ressources
- 40 ateliers agenda 21
- 1 forum
- 1 enquête publique
- 2 réunions plénières avec le COPIL
- 16 entretiens avec les services de la ville
- 2 chartes signées (réduction de l'énergie et préservation des sites naturels)

Le phasage



Les clés pour comprendre l'Agenda 21 de Creil

6 enjeux pour Creil 60 actions réalisables



Nos enjeux

Expliqués et commentés pour comprendre l'actualité, notre monde, la société mais aussi la philosophie et notre culture du développement durable à Creil.

MICROPROJET C'est du concret !

Action « développement durable » adossée à une résolution agenda 21. Elle sert à illustrer facilement un enjeu et peut montrer que l'on peut réaliser des actions concrètes facilement pour notre planète. C'est aussi une action où la ville de Creil peut être associée ou partenaire.



Nos actions

Concrètes, réalisables, durables, cohérentes avec le projet de ville, elles répondent à des objectifs précis fixés.

Les délais de réalisation

- L'action peut être réalisée dans un délai d'un an
- L'action peut être réalisée dans un délai de 2 ans
- Action réalisable dans un délai supérieur à 3 ans



enjeu n°1

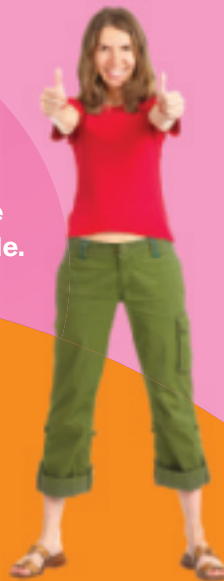
**s'épanouir
dans notre vie
personnelle**

**AGENDA
DE
21
CREIL**

L'humain au cœur

L'article 1 de la Déclaration de Rio et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen rejoignent la philosophie de notre projet territorial. En effet, nous plaçons l'humain au cœur de l'agenda 21 creillois pour léguer un héritage positif à nos générations actuelles et futures. Trop souvent l'aspect personnel est mis de côté alors qu'il présente le socle du « vivre ensemble ». Cette première étape à l'éco-citoyenneté demande des efforts conjoints de la part de chacun d'entre nous. La qualité de vie à la creilloise passe avant tout par un environnement sain. Parce que notre mode de vie impacte sur ce qui nous environne, le maire et l'équipe municipale se positionnent pour mettre en avant ce qui paraît le plus fondamental : l'épanouissement de nos familles et le bien être de tous. La vie de famille est un cadre d'évolution et une des cellules de base de notre société. La transmission des valeurs éco-citoyennes contribue à l'éducation de nos générations futures.

La solidarité est une valeur fondamentale à Creil. Le CCAS est un acteur de proximité incontournable en matière de cohésion sociale.



Soutenir nos familles

C'est aider les parents dans leur rôle éducatif avec un accompagnement et une sensibilisation autour du civisme, de la citoyenneté, de valeurs qui transcendent celles du développement durable. C'est aussi donner pour nos enfants des repères et un élan au bien-être social face aux mutations structurelles que rencontre la famille. C'est enfin faciliter les démarches des parents lors des inscriptions des enfants à la cantine, aux activités sportives, culturelles, grâce au futur document unique et au guichet unique.

> ACTIONS N° 1, 2 et 3

MICROPROJET

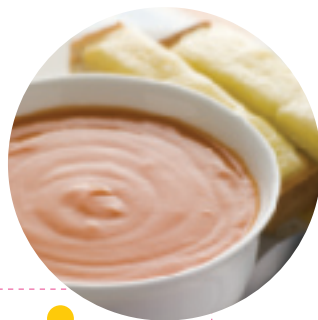
Le comité d'usagers familles/services

Le mode « participatif » est la clé de réussite pour ce comité qui aura vocation à réunir les services appelés à parler de l'enfance (jeunesse, prévention/médiation, logistique) mais aussi les élus ; les personnels éducatifs (directeurs-enseignants) et les familles pour discuter des problèmes rencontrés et des points d'améliorations possibles en ce qui concerne « l'environnement de l'école ».

Améliorer notre qualité de vie

La qualité de vie est l'expression ou l'évaluation de la situation physique, mentale et sociale d'un individu. L'obésité, l'alimentation, la dénutrition des personnes âgées, les problèmes de concentration à l'école ou encore l'hygiène peuvent être traités avec des actions simples mais efficaces.

> ACTIONS N° 4 et 5



MICROPROJET

Produits biologiques dans les cantines

L'objectif de 20 % fixé par le Grenelle Environnement est déjà atteint dans les cantines creilloises (1 composant bio parmi 5). Dépassons cet objectif pour apporter une vraie réponse en matière de santé publique et favoriser la consommation de produits de saison locaux, issus du commerce équitable ou de l'agriculture biologique, afin de faire découvrir les enjeux et saveurs.

Profiter de notre temps libre

Donnons à notre ville une identité culturelle et sportive marquée, pour la rendre encore plus vivante, avec la musique, l'expression artistique, la peinture, la sculpture, le cinéma... parce que ces événements soudent les Creilloises et les Creillois. De nouveaux équipements sportifs et/ou de loisirs doivent être construits ou rénovés à l'image de la piscine municipale avec une cuve en inox et une priorité donnée à l'efficacité énergétique en utilisant des matériaux respectueux de l'environnement. La future maison du temps libre s'inspire du système de réseau d'échanges et de savoirs pour son fonctionnement. Elle accueillera toute personne qui souhaite donner et recevoir des savoirs et des savoirs faire. Cette démarche de formation réciproque, en réseaux ouverts et sans aucune comptabilité (il n'y a pas d'argent mais uniquement des trocs du savoir), se fonde sur des valeurs de sociabilité : le don et la réciprocité.

> ACTIONS N° 6, 7, 8, 9 et 10



MICROPROJET

Ateliers lectures-écritures

9 % des 15-18 ans scolarisés en France sont en situation d'illettrisme. C'est pourquoi la médiathèque Antoine Chanut va proposer une nouvelle offre de formation culturelle autour de l'expression écrite et du langage avec les ateliers haiku, BD, slam.

MICROPROJET

Journée porte ouverte de la Culture

Cette journée aura vocation à faire découvrir gratuitement les lieux de la culture de Creil pour avoir une meilleure visibilité des talents, des potentiels et des pratiques artistiques dans notre ville.

> NOS ACTIONS

enjeu n°1

SOUTENIR NOS FAMILLES

ACTION N°1

Accompagner soutenir la parentalité : « On ne naît pas parent, on le devient »

- Les assises de la parentalité
- Sensibiliser et accompagner les familles en difficulté
- Organiser des ateliers éco-citoyens
- Ouvrir un guichet unique
- Créer un dossier unique
- Offrir des jouets durables

ACTION N°2

L'accueil des tout petits : un jardin de développement de l'enfant

- Créer un relais de la famille
- Proposer une mutualisation de nourrices agréées
- Créer un multi-accueil
- Agrandir l'école Gournay
- Ouvrir des ateliers passerelles pour assurer la transition crèche/école

ACTION N°3

L'agenda 21 ado

- Animer le « laboratoire CJC » (Conseil de la Jeunesse Creilloise) pour réfléchir sur l'actualité et les nouvelles technologies respectueuses du « développement durable »
- Faire participer les membres du CJC à « Creil Respire ! », les faire travailler sur l'agenda 21 et le développement durable

AMELIORER NOTRE QUALITÉ DE VIE

ACTION N°4

Mieux s'alimenter

- Dépasser l'objectif de 20 % de produits bio dans les cantines
- Informer le consommateur sur ses choix alimentaires et leurs impacts environnementaux
- Former les habitants à la gestion d'un budget
- Lutter contre la dénutrition des personnes vieillissantes

ACTION N°5

Avoir tous accès à une bonne qualité de vie

- Coordonner avec des professionnels des actions sur le thème de la santé
- Mieux connaître les problèmes des personnes âgées
- Réaliser un recueil d'aides sociales

PROFITER DE NOTRE TEMPS LIBRE

ACTION N°6

Enrichir les offres d'activités culturelles

- Ouvrir le centre Lebrun, mettre en lumière l'espace des beaux arts Henri Matisse et le Conservatoire de musique et de danse

ACTION N°7

Mener une politique culturelle participative et active

- Faire de Creil- « Théâtre de la Faïencerie » une scène nationale
- Poser les bonnes questions avec les états généraux de la culture

ACTION N°8

Investir nos temps de loisirs

- Construire de nouveaux équipements sportifs de loisir (city stades)
- Rénover la piscine municipale et le gymnase Nerval
- Étudier les potentiels du terrain Salengro, du Champ de Mars, du bois Saint-Romain
- Créer une maison du temps libre

ACTION N°9

Marcher vers le futur en gardant en mémoire les traces du passé

- Mettre en avant l'histoire de la ville
- Publier des ouvrages sur Creil
- Développer un centre des archives, faire du musée un lieu incontournable à visiter
- Valoriser notre patrimoine

ACTION N°10

Maintenir l'organisation d'événements festifs

- Rassembler les Creillois autour des valeurs de développement durable lors de la fête des associations, la fête des voisins, Creil bords de l'Oise...
- Élaborer un guide et une fiche d'engagement des éco-manifestations
- Enraciner les événements véhiculant de la convivialité, le vivre ensemble



● L'action peut être réalisée dans un délai d'un an

● L'action peut être réalisée dans un délai de 2 ans

● Action réalisable dans un délai supérieur à 3 ans



enjeu n°2

prendre soin
de notre
environnement

AGENDA
DE
21
CREIL

L'urbanisme se met au vert

Nous avons le droit d'utiliser les ressources que la Terre nous offre, mais nous avons le devoir en contrepartie d'en assurer la pérennité pour les générations futures. Avec Creil l'environnementale, le 1^{er} défi du projet municipal, il était indispensable de traiter de nos ambitions en ce domaine : la lutte contre le changement climatique, l'économie énergétique, la préservation de la biodiversité, la protection du patrimoine vert, la réintégration de la nature dans un univers urbain moderne et respectueux de son passé.



Creil dispose sur son territoire d'une antenne du centre ATMO Picardie qui mesure et cartographie les derniers chiffres de la qualité de l'air



Creil, ville paysage

Le patrimoine naturel de notre ville appartient à tous. Certaines espèces de plantes sont rares, datant de l'ère glaciaire (seslérie bleuâtre, gentiane croisettes, bugrane naine...). Creil se trouve être un carrefour biogéographique avec des espèces animales et végétales d'exception. Cette prise de conscience implique une nouvelle façon d'agir, de penser, de gérer et de valoriser nos espaces verts. Elle prend forme avec la signature d'une convention avec le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie qui va permettre d'approfondir les connaissances de la flore et la faune. Les services de la ville prennent soin des 76 hectares d'espaces verts et boisés en pratiquant une gestion écologique, raisonnée et harmonique. Creil s'est d'ailleurs vu récompensé de ses efforts en obtenant une fleur au concours régional des villes et villages fleuris.

> ACTIONS N° 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18 et 19

MICROPROJET

Un jardin bio à la maison

La maison creilloise des associations (MCA) accueillera un petit jardin bio, avec des variétés de légumes, fruits, fleurs, plantes pour reconstituer des chaînes alimentaires tout en respectant le milieu écologique local. Le jardin de la maison de la Faïence et la place Saint-Médard avec la Maison de la Ville pourront être le lieu d'autres expérimentations de culture... Des lieux à visiter sans modération !

MICROPROJET

Protéger les écosystèmes

Abandonnons la vision trop égoïste de l'homme en consacrant une large place aux espèces animales. Ce microprojet, symbolique, redonne une place au rythme de la vie : papillons, abeilles, grenouilles, libellules, oiseaux... Recréons des corridors biologiques en aménageant une petite mare, en installant des nichoirs à oiseaux, en réimplantant des ruches sur Creil.

MICROPROJET

Faune sauvage sous protection

Depuis juillet 2009, un arrêté municipal interdit l'installation dans Creil de cirques avec animaux issus de la faune sauvage et/ou domestique. De nombreux cirques n'offrent pas aux animaux un espace et des conditions adaptés à leurs exigences biologiques.

MICROPROJET

Paillage et gestion différenciée

Nous avons commencé à réaliser des massifs de fleurs avec des paillages esthétiques et variés. De blé, d'écorce de noisette, de cacao ou encore de lin, ils permettent de diminuer les désherbages des massifs, de freiner l'apparition de mauvaises herbes, et apportent de la matière organique au végétal.

La gestion différenciée est une façon de gérer les espaces verts en milieu urbain qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins. Il faut se réapproprier les espaces verts de la ville en acceptant de voir la nature reprendre ses droits.

Mettre en valeur les surfaces ayant un grand intérêt écologique

L'île Saint-Maurice, les coteaux de l'Oise, les prairies glaciaires et les plaines agricoles à l'entrée de la ville sont des espaces riches en espèces, à protéger, à découvrir et à valoriser. Ces « poumons de la ville » sont considérés comme de vraies richesses pour la ville. Les cimetières de la ville peuvent être envisagés eux aussi comme des « espaces verts » de recueillement, de respect aux défunts et à l'environnement. Recréons une harmonie apaisante et offrons une forme de consolation par la poésie et la nature du lieu.

> ACTIONS N° 14

MICROPROJET

Encourager les chantiers propres

Donner à chaque délivrance de permis de construire une charte pour le maintien d'un chantier propre.

> NOS ACTIONS

enjeu n°2

CREIL, VILLE PAYSAGE

ACTION N°11

Préserver notre patrimoine naturel

- Valoriser le patrimoine naturel en partenariat avec le Parc Naturel Régional (PNR) et le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (CSNP)
- Entretenir nos espaces boisés

ACTION N°12

Ça pousse près de chez vous

- Pratiquer la gestion différenciée pour l'entretien de nos espaces verts
- Développer des micro-surfaces végétalisées
- Accentuer les aménités (offertes par certains espaces verts)
- Pratiquer le fleurissement aux pieds d'arbres

ACTION N°13

Tendre vers le zéro phyto

- Réduire l'utilisation des pesticides
- Acquérir une broyeuse thermique
- Recycler des coupes

ACTION N°14

Mettre en valeur les surfaces ayant un grand intérêt écologique

- Île Saint-Maurice, pelouses glaciaires, jardins familiaux, cimetières, les coteaux de l'Oise, les plaines agricoles
- Recenser la faune et la flore de notre espace urbain pour améliorer la connaissance de notre patrimoine naturel

ACTION N°15

Gérer les eaux pluviales à ciel ouvert

- Aménager des noues
- Tranchées drainantes : un chemin pour l'eau
- Installer des collecteurs d'eaux pluviales

ACTION N°16

Trier durablement ses déchets pour les recycler et les valoriser en énergie

- Mettre en place une commission collecte sélective
- Implanter des poubelles trio
- Sensibiliser sur les D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques)
- Envisager l'installation d'un collecteur/recycleur de canettes
- Implanter des collecteurs de tri sur les manifestations en extérieur



ACTION N°17

Mettre en valeur les constructions écologiques

- Mettre en avant les différentes formes de patrimoine dont il faut être fier avec une signalétique spécifique

ACTION N°18

Favoriser la démarche HQE (haute qualité environnementale) et accentuer les étapes réalisables à l'échelle locale

- Respecter les objectifs environnementaux lors d'une construction ou d'une rénovation.

ACTION N°19

Performance énergétique pour lutter contre le réchauffement climatique

- Réaliser des DPE (Diagnostic Performance Énergie) sur les bâtiments de la ville
- Anticiper la nouvelle réglementation thermique (RT2012)



● L'action peut être réalisée dans un délai d'un an

● L'action peut être réalisée dans un délai de 2 ans

● Action réalisable dans un délai supérieur à 3 ans



enjeu n°2

prendre soin de notre environnement

AGENDA DE 21 CREIL

L'urbanisme se met au vert

Nous nous déplaçons au quotidien à pied, en vélo, en voiture, en transports en commun sans prendre le temps de regarder le patrimoine naturel qui nous entoure et sans prendre conscience qu'il faut en prendre soin. Les dégradations de notre environnement rendent nécessaires une véritable mobilisation générale.

Le « bien faire » pour l'environnement n'est pas qu'une notion ou qu'un concept discuté entre professionnels ou intellectuels. C'est aussi le quotidien creillois traduit à travers notre agenda 21 local.



La ville de Creil vient d'acquérir 2 nouveaux véhicules utilitaires électriques



Repenser nos déplacements

Choisissons notre itinéraire car la mobilité c'est la vie. Elle permet d'assurer des besoins vitaux et sociaux ! Nous devons parcourir un chemin plus durable pour notre ville du 21^{ème} siècle... La force d'attraction d'une ville ne se limite pas au rayonnement culturel et économique. Elle tient aussi à sa qualité de vie et à l'offre de transports.

Vivre dans la ville autrement

La sécurité n'est pas seulement individuelle, elle est aussi collective pour assurer notre avenir à tous ! La sécurité doit être entendue au sens large. Aussi bien physique que routière, cherchons à rassurer le citoyen en lui apportant un état d'esprit serein. Les actions que nous proposons doivent provoquer un sentiment de confiance, d'apaisement pour mettre chacun d'entre nous hors de danger.

MICROPROJET

Les déplacements alternatifs à l'étude

Face aux effets négatifs du « tout automobile », il paraît nécessaire d'explorer des solutions alternatives : transports en commun en site propre, covoiturage, pratique du vélo, encourager l'achat de véhicules propres (ou écologiques) etc. Pour cela une commission spécifiquement dédiée à ces questions a été créée !

MICROPROJET

Le disque vert

Depuis mars 2010, le disque vert se calque sur le principe du disque bleu. Il permet une heure et demie de stationnement gratuit pour les véhicules écologiques dits « propres ». Il est délivré gratuitement aux propriétaires de ces véhicules « pour encourager la transition vers des véhicules peu polluants ». (point 6.3 des engagements d'Aalborg)

MICROPROJET

Pedibus autour des écoles

Cet « autobus » pédestre pour les enfants est une alternative possible à l'utilisation de la voiture. Ce ramassage scolaire à pied suivra un itinéraire précis. Une première série d'expérimentations sera menée autour de quelques écoles creilloises.

MICROPROJET

Les bornes arrêt minutes

Elles permettent un stationnement gratuit pendant 15 minutes. L'hyper centre accueillera ce nouveau matériel. Au passage à la borne, le feu s'active au vert. Une fois les 15 minutes écoulées, un avertissement lumineux apparaît.

Transports collectifs et chaîne de déplacement

Pointée du doigt par les diagnostics menés par le comité de pilotage, la question des déplacements est incontournable dans un agenda 21. Creil a de nombreux points forts :
• Voies rapides en bordure de ville
• Existence de transports en commun, collectifs (bus, gare SNCF)
• 10 lignes de bus régulières et 6 lignes scolaires.
• L'accessibilité depuis Paris (A1 à proximité)
• Étoile ferroviaire (1^{ère} gare de Picardie)
• Travaux déjà menés (sites propres, ronds points, zone 30, pistes cyclables).

D'autres questions doivent être approfondies car la chaîne de déplacement est longue : pour se rendre à l'école, au travail, sortir, se balader, se divertir, visiter, acheter chez les commerçants de la ville, nous utilisons plusieurs modes de transport. Que l'on soit à pied, en bus, en voiture, en deux roues, ou encore en train, il est nécessaire d'analyser chaque maillon de cette chaîne. Des solutions existent pour lutter contre le réchauffement climatique à l'échelle locale, appliquons-les !

> ACTIONS N° 20, 21, 22 et 23

Réseaux ferrés de France (RFF) a dit OUI à la ligne à grande vitesse Amiens-Creil-Roissy

● L'action peut être réalisée dans un délai d'un an

> NOS ACTIONS

enjeu n°2

REPENSER NOS DÉPLACEMENTS

ACTION N°20

Repenser la chaîne de déplacement et le plan de circulation en lien avec les communes de l'agglomération

ACTION N°21

Être piéton et profiter de notre ville à tous ses rythmes

- Construire une passerelle sur l'île Saint-Maurice
- Créer une liaison douce : rampe dite « à cri cri »
- Baliser un chemin vert
- Formaliser des zones de rencontres et semi piétonnes

ACTION N°22

En bonne voie

- Tracer des axes de circulation douce
- Repenser le stationnement
- Réaliser des cheminements cyclables continus
- Tracer un demi-anneau vert sur la rive gauche
- Aménager des parkings de rabattement aux entrées de ville

ACTION N°23

Favoriser les transports collectifs : un travail en commun

- Bus, navettes, autocars scolaires, trains, covoiturage...
- Réaliser un rapport diagnostic sur « la mobilité et les transports » (structure de l'offre, usage, accès, desserte, pollution générée,...)

LA VILLE EN PAIX

ACTION N°24

Pacifier la voie routière « évitons les drames de la route »

- Présence de l'Humain en ville (policiers, médiateurs)
- Utiliser les radars

ACTION N°25

Mieux sécuriser la ville

- Prioriser la place des piétons et des cyclistes en ville par rapport aux automobilistes

ACTION N°26

Assurer notre tranquillité

- Avoir des correspondants de nuit
- Poursuivre l'écriture du « Schéma d'intervention face à l'habitat indigne » (lutte contre les logements insalubres, exposant à un risque d'intoxication au plomb, menaçant ruine, hôtels meublés dangereux et habitats précaires)

Creil poursuit les réflexions et les expérimentations dans le cadre du plan de déplacement



● L'action peut être réalisée dans un délai de 2 ans

● Action réalisable dans un délai supérieur à 3 ans



enjeu n°3

**bien se loger
mieux
travailler**



Donner à tous un avenir

La ville de Creil a dû faire face à la désindustrialisation de son bassin de vie et aux conséquences de la récente crise économique. Pourtant de nombreux efforts ont été réalisés et restent à maintenir pour développer l'offre d'emplois, de formations et d'insertion dans la vie active. La ville, par son action durable, participe à l'intégration des habitants à une meilleure reconnaissance sociale et joue le moteur de la promotion.

Creil insuffle dans son projet de ville cet équilibre entre équité, mixité sociale, ouverture, démocratie participative et qualité de l'habitat, à l'image des métamorphoses entreprises dans les quartiers en rénovation.



La ville de Creil encourage l'accès à l'emploi, soutient les initiatives et les nouveaux métiers du développement durable.

MICROPROJET

Les talents creillois

Creil regorge de talents en tout genre. Des actions exemplaires, des succès quotidiens, des talents non soupçonnés, des réussites professionnelles doivent être encouragés et récompensés. Plusieurs prix sont décernés par catégories : solidarité, culture, sport, citoyenneté, développement durable, économie, éducation...



L'université permanente de découverte

La ville de Creil a lancé l'université permanente. Des cycles courts de formation seront dispensés aux Creillois intéressés. Ces cycles peuvent prendre plusieurs formes : visite, café/débat, conférence, conseils pour maîtriser l'outil informatique ou encore pratique d'exercices oraux pour s'armer en vue d'un entretien d'embauche. Ces ateliers thématiques sont tenus régulièrement. Ils privilégient la réflexion, le partage, et l'échange par petits groupes.

> ACTIONS N° 32



Projet développement jeunesse

Proposons, à travers l'agenda 21, un projet fédérateur varié pour les 12-25 ans qui sont un public fragile, à la charnière entre adolescence et monde adulte. La ville de Creil peut les aider à devenir des citoyens responsables.

> ACTIONS N° 27

MICROPROJET

Rencontres intergénérationnelles

Ces rencontres, fondées sur un réseau de solidarité entre des « jeunes » en recherche d'emploi et leurs aînés actifs ou à la retraite, permettront de partager des expériences. Les parrains sont volontaires et motivés pour soutenir, appuyer et aider un « filleul » dans ses démarches. L'objectif de ces échanges est de créer une dynamisation dans la recherche d'emploi, d'apporter un soutien en vue de favoriser un accès à l'emploi ou à une formation.

Comme un air de changement

Le PRU (Programme de Rénovation Urbaine) en cours poursuit des objectifs parallèles à ceux du développement durable. Nous devons informer les habitants pour qu'ils se réapproprient le quartier, du fait du désenclavement, destructions d'immeubles, relogements... Il est question ici de redistribution des espaces pour un usage clair et une gestion améliorée, notamment sur le quartier Rouher qui regroupe plus de 4 000 logements. Ce PRU met l'accent sur la mixité, les équipements, l'aménagement des espaces publics et l'ouverture du quartier au reste de la ville !

La question de la métamorphose des quartiers n'est pas réservée au quartier Rouher puisque Gournay verra bientôt son éco-quartier, les Cavées et le Moulin ne sont pas oubliés, et le quartier de la gare doit se projeter vers la Ligne à Grande Vitesse Creil-Roissy-Picardie à l'horizon 2020.

> ACTIONS N° 33

> NOS ACTIONS

enjeu n°3

ÉDUCATION / FORMATION

ACTION N°27 Projet de développement de la jeunesse

- Mettre en place des actions jeunes et fédératrices
- Mettre en valeur le pôle jeunesse
- Créer du lien et de la proximité avec le nouveau local de la jeunesse
- Aider à trouver son premier emploi d'été
- Développer et encourager les séjours tels que Creil'Alpes
- Animer le site internet de la jeunesse creilloise

ACTION N°28 Organiser un point d'étape citoyenneté jeunesse, une fois par an

- Aborder les thèmes qui préoccupent les jeunes citoyens
- Les initier à la démocratie participative
- Présenter le Conseil de la Jeunesse Creilloise (CJC)

ACTION N°29 Introduire les notions de développement durable dans les projets d'animation de l'accueil périscolaire

CONSTRUIRE LA RÉUSSITE

ACTION N°30 CDI : Creil-Durable-Insertion

- Donner les clés de l'insertion professionnelle lors de forums
- Organiser une table ronde avec les principaux employeurs du bassin creillois pour les encourager à investir dans l'avenir de Creil
- La mairie s'engage à prendre en stage et en apprentissage des jeunes
- La mairie de Creil : moteur, tremplin et relais vers les entreprises du bassin creillois

ACTION N°31 Appliquer les clauses d'insertion dans le cadre des marchés publics

ACTION N°32 Université permanente de découverte

- Développer des cycles citoyens de formation courte en partenariat avec des associations, le CCAS, le centre Georges Brassens...

MON LOGEMENT, MON QUARTIER

ACTION N°33 Poursuivre le programme PRU : comme un air de changement sur les quartiers Rouher et Gournay

- Réhabiliter des logements
- Ouvrir les quartiers au reste de la ville
- Reloger les familles de Creil, sur Creil
- Aménager l'éco-quartier Gournay-les usines

ACTION N°34 Droit à un logement décent

- Rompre l'isolement et lutter contre les exclusions des personnes fragiles
- Accompagner dans les procédures contre l'habitat indigne
- Respecter les droits fondamentaux et faire connaître la réglementation



● L'action peut être réalisée dans un délai d'un an

● L'action peut être réalisée dans un délai de 2 ans

● Action réalisable dans un délai supérieur à 3 ans



enjeu n°4

Être heureux de vivre à Creil

AGENDA DE 21 DE CREIL

Pour une ville « qui donne envie »

Jouons à travers ce 4^{ème} enjeu la carte de l'identité creilloise, isarienne et picarde. Les potentiels économiques, associatifs, culturels et patrimoniaux sont à mettre en valeur. De nombreuses ressources qui n'avaient pas été suffisamment exploitées dans le passé sont à promouvoir pour obtenir un développement équilibré du territoire. La ville est aussi une collectivité territoriale qui se modernise et répond aux besoins des usagers, des citoyens : à l'intérêt général. Pour y parvenir, nous voulons devenir une ville proche dans l'espace (à l'écoute de ses habitants grâce aux structures de proximité dans les quartiers), proche dans le temps (pour opérer ces changements vitaux pour l'individu et la société) et proche humainement (rassemblements festifs, citoyens...).



MICROPROJET

Creil accueille ses visiteurs

Après la signalétique sur le nouveau patrimoine « vert », ce sont les entrées de ville qu'il faut soigner en mettant en avant les nombreux équipements et les 70 communautés présentes à Creil qui font notre richesse.

Cette signalétique adaptée sera conçue à partir de matériaux respectueux de l'environnement et confectionnée en partenariat avec l'espace des beaux arts Henri Matisse.

MICROPROJET

Le label « confiance, proximité des commerçants »

Parce que les déchets ne se recyclent pas toujours, parce que les marchandises proviennent parfois de très loin par camion, par avion, nous lançons l'idée de créer un signe de reconnaissance pour les consommateurs, de rapprocher les Creilloises et Creillois des producteurs locaux, des commerçants de la ville.

Les analyses comportementales sur les achats effectués montrent que le consommateur manifeste un intérêt croissant pour la qualité du produit et ce qui l'entoure (accessibilité du commerce, accueil, renseignement, provenance de la marchandise, prix). Nous voulons créer un réseau de commerçants qui jouent le jeu de la proximité.

Une ville pour se rencontrer

L'homme ne se nourrit pas uniquement de biens et de services. Il a besoin de liberté et de convivialité. Certains événements fédèrent déjà les habitants : Creil bords de l'Oise, la fête des associations, la foire aux marrons ou encore la fête des voisins où le citoyen a déjà trouvé sa place en proposant des activités et des animations.

En dotant la ville d'équipements qui durent dans le temps, nous pourrions assurer de nouveaux beaux moments de convivialité sur l'île Saint-Maurice, sur le site de la Pierre blanche, au bois Saint-Romain ou encore à la Brèche.

> ACTIONS N° 37

La modernité à votre service

L'administration électronique a pour objectif de répondre plus vite à l'utilisateur, de centraliser les informations, de coordonner les procédures, de fournir des informations et formulaires accessibles en ligne, de télécharger des documents. Elle permet la dématérialisation des actes administratifs, des procédures de marché public, ou encore de mutualiser les logiciels. Ces démarches dans l'ère du temps seront très prochainement possibles.

> ACTIONS N° 39

MICROPROJET

Papier, consommable

Nous avons lancé un programme d'envergure destiné à gérer notre administration en conciliant modernité, durabilité et économie.

- Les cartouches d'encre sont recyclées. Elles sont dotées de la norme NF environnement.
- Le papier pour imprimante est issu de forêts gérées durablement.
- Les imprimantes individuelles vont disparaître au profit d'imprimantes-photo-copieurs réseaux.
- Les PC inutilisables finiront leur vie dans un recycleur adapté aux D3E (Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques.)

La maison de la ville

La maison de la ville est un espace ressource sur l'éco-citoyenneté et les projets de la ville à disposition de tous place Saint-Médard afin d'ancrer la démarche développement durable et la démocratie participative de proximité sur le territoire creillois.

- sensibilisation sur les grands enjeux,
- exposition et information des projets,
- animations

MICROPROJET

Le marché éco-citoyen

Il est organisé en collaboration avec l'association La Quinoa, le 2^e jeudi du mois de 17h30 à 20h00 place Saint-Médard. Une dizaine de commerçants investissent et animent cette place pour nous faire découvrir les produits locaux, bio, issus du commerce équitable.

> NOS ACTIONS

enjeu n°4

DYNAMISME ET ATTRACTIVITÉ

ACTION N°35

Picardie Roissy, Creil dit oui Diffuser une information touristique sur Creil : une ville centre

- Proposer une information locale par l'image et internet
- Concevoir un guide touristique
- Transformer le syndicat d'initiative en office de tourisme

ACTION N°36

Manager durablement la ville

- Valoriser la ville en tant que « ville paysage », verte et durable
- Renforcer la vie économique et sociale
- Recréer une association de commerçants
- Creil fait son marché (traditionnel, éco-citoyen, marché de Noël...)
- Aménager le quai en un lieu de promenade (voie verte) et implanter des commerces (de type bouquinistes, kiosques)
- Favoriser la proximité entre le producteur, le commerçant et le client

ACTION N°37

Rassembler les êtres humains

- Maintenir la vitalité associative
- Créer de la convivialité en implantant des mini squares de loisirs

ACTION N°38

Tourisme autour de l'Oise

- Lancer une étude sur l'Oise, un port de plaisance et l'aménagement de la vieille montagne

LA MODERNITÉ À VOTRE SERVICE

ACTION N°39

Nouvel élan à la modernisation

- Développer l'administration électronique performante et l'information par les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)



● L'action peut être réalisée dans un délai d'un an

● L'action peut être réalisée dans un délai de 2 ans

● Action réalisable dans un délai supérieur à 3 ans



CREIL, À L'ÉCOUTE DE SES HABITANTS

ACTION N°40

La maison de la ville : l'éco-citoyenneté mis en lumière par cet espace « ressource »

ACTION N°41

Un nouveau métier : consultant développement durable à domicile

- Développer les métiers de services à la personne, aider les familles à une gestion durable

ACTION N°42

Commission économie sociale et solidaire

- Aider au regroupement des initiatives locales pour produire, consommer, employer, épargner et décider autrement (le profit n'étant pas la finalité unique de l'activité économique).



enjeu n°5

être citoyen et solidaire

AGENDA DE 21 DE CREIL

À chacun d'être actif et participatif

Citoyenneté et développement durable sont deux défis majeurs pour les années à venir. Il appartient à chacun de contribuer au façonnage de notre ville du 21^{ème} siècle en faisant des gestes simples au quotidien pour la planète et notre territoire. Il n'y a qu'un pas pour y parvenir et « c'est maintenant » en donnant la parole aux citoyens, en sensibilisant les habitants aux gestes éco-responsables, en élargissant les modes de gouvernance, en faisant une large place à la démocratie active. Bref, participer à la vie de la Cité c'est être acteur du développement durable. C'est aussi vivre à Creil, s'y distraire, exercer ses droits civiques et assumer ses devoirs !



La ville a adopté en juin 2010 la Charte pour la promotion de l'égalité des citoyens et leur accès au droit.

MICROPROJET

Cultivons nos balcons

Il existe une nouvelle façon de jardiner, même dans un appartement, sur un balcon. La méthode est simple et accessible à tous ! Le jardinage au carré dans un cube de 30 cm sur 30 cm ou dans une jardinière est du jardinage tout court ! Il permet de récolter régulièrement des légumes ou fruits variés, en petite quantité : oignons, tomates grappes, persil, plantes aromatiques...

La future maison de la ville et la cabane de jardinier seront là pour vous guider.

MICROPROJET

Des ambassadeurs responsables

Des éco-ateliers se poursuivent en 2010-2011. Une formation complète, régulière, à destination des agents de la ville sera dispensée pour les former à l'éco-citoyenneté. Ces futurs ambassadeurs diffuseront la culture du développement durable.

MICROPROJET

Des gestes en action

Des cartes postales à collectionner illustreront des thèmes du développement durable, présenteront des gestes écologiques ou encore des produits de saison.

Pour une ville qui nous est propre

L'édition 2009 a permis le ramassage de 1 tonne 400 de déchets sur différents sites de la ville. Cette manifestation, qui fut suivie d'une visite et d'une sensibilisation sur la revalorisation des déchets, sera poursuivie au fil des années.

> ACTIONS N° 43

66 % des Creillois pensent que le développement durable passe avant tout par la sensibilisation et l'implication citoyenne.

Animer la vie citoyenne

Participer à la vie de la cité : c'est être acteur du développement durable ! La citoyenneté et la démocratie sont à développer au même titre que l'environnement.

Nous voulons leur donner un rôle actif essentiel au travers de la concertation et de l'animation d'événements que nous proposons (Creil respire !, la fête des associations, la fête des voisins...).

Être citoyen c'est aussi s'impliquer au quotidien, régulièrement en adhérant à une association par exemple ou en participant à des conseils de quartiers. En somme, s'impliquer pour faire évoluer la société dans laquelle nous vivons. Plusieurs dispositifs, outils ou instances de participation sont mis en place pour répondre présent au 2^{ème} défi de « Creil l'audacieuse ».

> ACTIONS N° 46

Creil : accessibilité pour tous

Faire du développement durable c'est aussi penser à l'homme dans une dimension sociale, citoyenne et environnementale. Les personnes à mobilité réduite ou touchées par un handicap (physique, sensoriel, cognitif) rencontrent au quotidien des obstacles ou une limitation d'activité à la vie en société, dans leur environnement.

Il est impératif d'appliquer au minima la législation en vigueur pour rendre les établissements recevant du public ainsi que les archives accessibles à tous.

> ACTIONS N° 48



● L'action peut être réalisée dans un délai d'un an

● L'action peut être réalisée dans un délai de 2 ans

● Action réalisable dans un délai supérieur à 3 ans

> NOS ACTIONS

enjeu n°5

DEVENIR ÉCO-CITOYEN

ACTION N°43

Campagne « Pour une ville qui nous est propre »

ACTION N°44

Enquête sur l'empreinte écologique creilloise

• Évaluer notre impact écologique

ACTION N°45

Guide et campagne de sensibilisation sur les éco-gestes

SE SENTIR CITOYEN CREILLOIS

ACTION N°46

Animer une vie citoyenne

- Conseils Citoyens de Quartier
- Conseil de ville
- Conseil des sages
- Diagnostic en marchant
- L'université permanente
- La lettre d'information citoyenne et développement durable
- Budget participatif
- Donner aux personnes de nationalité étrangère la possibilité de participer à la vie locale : création du Conseil des Etrangers Creillois (CCE)

SE CONNAÎTRE POUR MIEUX PARTAGER

ACTION N°47

FPH : rencontrer des porteurs de projet

• Le Fonds de Participation des Habitants permet de soutenir les habitants sur des actions locales

ACTION N°48

L'homme constitue un pilier du développement durable : donnons lui accès à une bonne qualité de vie

- Création d'une commission accessibilité ayant pour thèmes d'études et d'actions :
 - Diagnostic des cheminements en ville pour une meilleure accessibilité
 - La citoyenneté, l'accès aux droits
 - L'accès aux sports, à la culture et aux loisirs

- Traitons l'ensemble des thématiques de l'handicap (polyforme)
- Mettre aux normes et respecter les exigences en terme d'accessibilité des PMR (Personnes à Mobilité Réduite)
- Travailler sur une signalétique visuelle et/ou auditive dans les bâtiments de la ville
- Permettre l'accessibilité à tous du site internet de la ville de Creil
- Encourager les campagnes d'information et de sensibilisation pour soutenir les familles
- Développer un accueil physique personnalisé

ACTION N°49

Partager, échanger

- Organiser des journées du vestiaire public, des marchés à thèmes, des « troc-plantes »





enjeu n°6

s'ouvrir au monde

AGENDA
DE
21
DE
CREIL

Quand Creil regarde vers le monde, le monde regarde Creil

La municipalité se doit de montrer l'exemple. Chaque jour, les services de la ville améliorent les conditions de vie des Creillois et assurent un service public performant. De nombreux efforts ont déjà été menés depuis le programme « Creil l'audacieuse ». La philosophie et la culture creilloise du développement durable doivent être exportées et diffusées.

Nous terminons notre agenda 21 sur cette ouverture pour montrer comment l'on peut relier les enjeux locaux aux enjeux planétaires. Parfois jugé abstrait, flou, incompris, le concept de développement durable n'est rien d'autre qu'un message universel fort qui nous rassemble, un programme d'actions faisable et intelligent, car nous nous soucions du bien-être de chacun, ici et ailleurs !

La ville de Creil se met sur son 21 et s'engage dans plusieurs dossiers transversaux audacieux qui dépassent les frontières.



La ville et l'énergie

Notre ville, éco-responsable et engagée, doit relayer l'information et communiquer sur l'orientation prise par cette convention.

Cela implique un partage de nos méthodes, de notre expérience, de notre ressenti, de nos difficultés et de nos succès.

Il est assorti d'un plan d'actions très concret :

- Achat de véhicules électriques pour réduire l'émission de gaz à effet de serre,
- Généralisation et remplacement progressif de véhicules moins polluants (moteurs éco 4 ou 5),
- Développer la pratique du covoiturage et inciter à prendre les transports en commun.
- Réfléchir sur l'éclairage public, l'efficacité énergétique (lampadaires solaires, éoliennes, densité de l'éclairage...),
- Paramétrage des ordinateurs.

Parce que « les villes sont responsables à hauteur de la moitié des émissions de gaz à effet de serre découlant de la consommation d'énergie liée à l'activité humaine, de façon directe ou indirecte », nous en avons pris conscience et agissons en conséquence, le plus rapidement possible face à l'urgence.

> ACTIONS N° 50

MICROPROJET

Des agents exemplaires

Après avoir effectué plusieurs entretiens avec chaque direction de service de la ville, un constat a été posé : ils se sentent impliqués par le développement durable. Ils atteignent une forme d'exemplarité au quotidien en utilisant des bacs de dégraissages avec des bactéries dans les ateliers de la ville, en faisant attention à

la logistique « verte » et durable, en réduisant les consommations internes (énergie, eau, déchets, papier), en intégrant le développement durable dans l'organisation des manifestations culturelles, sportives, en menant une politique d'achat plus responsable. Ils se rapprochent de plus en plus du label « qualiville ».

Creil entretient des relations internationales avec plusieurs pays de l'Europe et du monde : Allemagne, Angleterre, Pologne, Maroc, Palestine, Sénégal, Haïti.

MICROPROJET

L'économie est aussi une énergie

Des collecteurs de piles seront mis en place dans la ville pour recycler la matière première mais surtout traiter ces déchets pouvant être nocifs pour la santé. En effet une pile contient des métaux lourds (nickel, zinc, lithium, cadmium...). Si par malheur elles atterrirent dans une poubelle classique, elles pollueraient l'ensemble des autres produits de l'usine lors de l'incinération !

L'énergie peut être traitée, recyclée, revalorisée. Elle est parfois rare, souvent coûteuse. C'est pourquoi des kits énergétiques pourront être proposés (ampoules économiques, mousseur économiseur d'eau...). Nous pouvons réduire les factures énergétiques et faire un geste pour notre planète.

Un agenda 21 évalué

L'agenda 21 doit faire l'objet d'une évaluation. Pour y parvenir, la mise en place d'indicateurs et le calcul d'une empreinte écologique seront menés pour avoir un suivi des actions réalisées ou en cours de réalisation et apprécier l'impact de celles-ci sur les Creillois.

L'évaluation sert à améliorer de manière continue notre politique de développement durable.

> ACTIONS N° 54 et 57

Être citoyen du monde

Le développement durable n'a pas de frontière. La culture du développement durable et notre expérience à travers l'agenda 21 doivent être diffusés à l'extérieur de la ville, du pays. Pour faire ce lien entre enjeux locaux et enjeux planétaires, un carnaval du monde et un festival des saveurs et des senteurs seront organisés à Creil.

> ACTIONS N° 58, 59 et 60



● L'action peut être réalisée dans un délai d'un an

> NOS ACTIONS

enjeu n°6

LA VILLE DONNE L'EXEMPLE

ACTION N°50 La mairie et l'énergie

- Penser globalement, agir localement
- Signer la charte européenne sur les réductions d'énergies
- Acheter des véhicules électriques
- Développer le covoiturage

ACTION N°51 Travail sur la méthode, les procédures, processus

- Travailler sur la grille d'analyse développement durable RST02
- Travailler sur les fiches de l'Agenda 21

ACTION N°52 Développer les transports collectifs « en site propre » sur notre territoire afin d'anticiper le transport collectif inter-urbain

ACTION N°53 Atteindre l'exemplarité au quotidien

Mobiliser les services municipaux pour une démarche éco-responsable

IDENTITÉ ET TERRITOIRES

ACTION N°54 Avoir un regard objectif sur notre agenda 21

- Définir un système d'évaluation et de suivi participatifs
- Évaluer l'agenda 21 creillois
- Tenir compte de l'évolution des enjeux, de l'actualité
- Diffuser et communiquer autour de l'agenda 21 creillois

ACTION N°55 Concertation élargie. Encourager les études et projets d'ampleurs

- Creil, ville centre du bassin creillois
- Construire un projet de territoire, encourager la co-construction et la mise en œuvre des politiques publiques
- Être attentif à la philosophie du développement durable dans chaque projet discuté avec les différents acteurs et partenaires.

ACTION N°56 Creil candidate à des concours

- S'inscrire aux concours des Rubans du développement durable, des villes fleuries, de la ville ludique...

ACTION N°57 Adhérer à des réseaux « moteurs » en termes de développement durable

- Tels que le comité 21 ou le réseau des villes européennes durables

ÊTRE CITOYEN DU MONDE

ACTION N°58 Creil : l'internationale

- Impulser des projets durables avec les villes jumelées
- Partager les expériences d'agenda 21 à l'international
- Avoir une attention particulière sur les normes européennes. S'engager dans leur application sur le territoire

ACTION N°59 Conjuguer la coopération décentralisée et le développement durable

- Développer les relations avec des pays en développement ou en transition économique.
- Développer des échanges pédagogiques, théoriques et pratiques pour la réalisation de projets internationaux
- Faire preuve de responsabilité et de solidarité face aux enjeux mondiaux de développement durable
- S'interroger sur les fondements et les besoins réels de la coopération
- Être attentif au développement des projets, du point de vue du développement durable

ACTION N°60 Carnaval du monde et Festival des senteurs et saveurs

- Créer un événement de dimension internationale tant par son rayonnement que par les apports culturels, artisanaux et artistiques

Une convention des maires pour une énergie locale durable a été signée par la ville en 2010

● L'action peut être réalisée dans un délai de 2 ans

● Action réalisable dans un délai supérieur à 3 ans

LA FÊTE NATURELLEMENT



EN SEPTEMBRE

Creil. Respire

L'ÉVÉNEMENT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE CREIL

C'est
maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
Creil
OISEPICARDIE